



**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 28 juin 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 21 juin 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à compter de la question 8), Mme Karima ROCHDI, M. Rémi STHAL (jusqu'à la question 36 incluse), Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 5), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 6), M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

M. Yves-Michel DAHOUI.

Absents :

M. Clément DELBENDE, M. Abdel GHEZALI, Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question n° 7 incluse), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL (à compter de la question n° 37), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Michel OMOURI, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

M. Clément DELBENDE à M. Christophe LIME, M. Abdel GHEZALI à M. Nicolas BODIN, Mme Rosa REBRAB à M. Thierry MORTON (jusqu'à la question n° 7 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Catherine THIEBAUT, M. Rémi STHAL à Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 37), Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Ludovic CROIZIER (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Michel OMOURI à M. Pascal BONNET, M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 16 - Actualisation de la liste des emplois permanents - Création d'un poste de chargé de gestion auprès de la Direction Voirie et Déplacements Urbains

Actualisation de la liste des emplois permanents
Création d'un poste de chargé de gestion
auprès de la Direction Voirie et Déplacements Urbains

Rapporteur : Mme l'Adjointe MICHEL

	Date	Avis
Commission n° 2	22/06/2018	Favorable unanime (1 abstention)

I - Contexte

Depuis deux ans, la Direction Voirie et Déplacements Urbains s'attache à optimiser les recettes liées à l'activité de la fourrière municipale.

Cette démarche a permis de mettre en place un système de suivi des propriétaires des véhicules abandonnés sur l'espace public, et ainsi de pouvoir réclamer et percevoir les frais inhérents à la mise en fourrière et à la destruction de leurs véhicules (Pour 2017, les recettes supplémentaires liées aux véhicules abandonnés s'élèvent à 240 699 €).

Ce travail de recherche et de suivi est très chronophage et entraîne une surcharge de travail annuelle pour le service Ressources de la Direction.

Il est donc nécessaire de redistribuer les missions actuelles du service, notamment en ce qui concerne les marchés publics et la gestion financière.

II - Evolution envisagée

Il est nécessaire de créer un poste de chargé de gestion à temps complet dans les effectifs permanents de la Ville de Besançon.

Ce poste à temps complet relèvera du cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux.

Placé sous l'autorité du chef du service Ressources de la Direction Voirie et Déplacements, il aura pour missions principales :

- d'apporter un appui sur le suivi du volet administratif des procédures de consultation et de l'exécution des marchés publics passés par la Direction,
- d'apporter un appui à la préparation, l'exécution et le suivi budgétaire (dépenses et recettes) de la Direction,
- d'apporter un appui sur le suivi des demandes de subvention et des conventions,
- d'assurer la gestion des assemblées (rapports et délibérations),
- d'appuyer en tant que de besoin la Direction sur des missions transversales ou ponctuelles.

La création du poste de chargé de gestion est financée par les recettes liées à l'activité fourrière.

Le recrutement interviendra dès que possible.

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal décide de se prononcer favorablement sur :

- la création d'un poste de chargé de gestion relevant du cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux au sein de la Direction Voirie et Déplacements,

- la modification en conséquence de la Liste des Emplois Permanents afin de tenir compte de l'évolution des besoins.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,


Danielle DARD.



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstentions : 2

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le - 6 JUL. 2018

 Contrôle de légalité